

## **OPERATION COMMERCIALE AUDILAB BORDELAIS** **OFFRE ANNIVERSAIRE**

A l'occasion de votre anniversaire, bénéficiez d'une remise immédiate de 20% sur l'achat de piles auditives ou accessoire pour appareils auditifs (notamment : casques, adaptateurs TV, avertisseurs sonores et lumineux, produits de connectivité, réveils, téléphonie etc), à l'exclusion des chargeurs, dans les centres de la société AUDILAB BORDELAIS.

Cette offre est valable pour une durée de 6 mois à compter de la réception du courrier d'anniversaire.

L'offre est nominative et n'est applicable qu'une seule fois sur un des articles précités.

L'offre ne s'applique pas :

- aux achats de piles bénéficiant d'un remboursement intégral par la Complémentaire Santé Solidaire (CSS),
- aux produits d'entretien d'appareils auditifs,
- aux chargeurs d'appareils auditifs,
- aux appareils auditifs.

Cette offre :

- n'est pas cumulable avec toute autre offre promotionnelle AUDILAB en cours portant sur les mêmes produits,
- n'est pas cumulable avec les offres des complémentaires santé sur les accessoires, sauf pour les complémentaires santé adhérentes au réseau ITELIS, pour lesquelles le cumul reste possible.

Dans tous les cas, l'offre la plus avantageuse pour le client sera appliquée.

Cette offre est valable dans les centres de la société AUDILAB BORDELAIS (renseignement en centre), situés à :

- PESSAC (Gironde), 8 avenue Pasteur
- GRADIGNAN (Gironde), 5 avenue Favard

Les appareils auditifs et les piles auditives sont des dispositifs médicaux, produits de santé réglementés portant à ce titre le marquage CE.

Les appareils auditifs ne peuvent être délivrés que par un audioprothésiste diplômé d'Etat et sur prescription médicale en cours de validité.

*Dernière mise à jour : 04.05.2026*

